Municipalité de Scott
Toujours en mouvement depuis 1895

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNE HABILES À VOTER
PPCMOI 6264-04-23

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier **de la susdite Municipalité**, que lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023, le Conseil municipal a adopté le second projet de résolution relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), lots 6 433 586 et 6 433 588.

Ce projet vise à permettre la construction d'un bâtiment multifamilial sur un lot projeté, 6 516 009, localisé dans la zone BB-6 du plan de zonage numéro 198-2007.

De permettre, malgré les dispositions de l'article 4.3.2 a), alinéa 2 et l'article 6.5 du règlement de zonage numéro 198-2007 de la municipalité de Scott, la construction d'un bâtiment n'ayant pas sa façade du côté de la rue

De permettre, malgré les dispositions de l'article 11.4.1 du règlement de zonage numéro 198-2007de la municipalité de Scott, l'implantation d'un stationnement en cours avant.

De permettre, malgré la marge de recul avant prescrite dans la grille des usages et spécifications pour la zone RB-6 du plan de zonage, une marge de recul avant minimal de 14.74 mètres.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce projet de résolution fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Ce registre sera accessible de 8h à 16h30 du 6 avril 2023 au 17 avril 2023 au bureau municipal situé au 1070, route du Président-Kennedy.

Donné à Scott, ce 5 avril 2023

Michel Lefebvre
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 avril 2023

Michel Lefebvre
Directeur général et
Greffier-trésorier